



Conseil de sécurité

UN LIBRARY

JAN 21 1982

UN/DA COLLECTION

Distr.  
GENERALE

S/15567  
20 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ESPAGNOL

LETTRE DATEE DU 19 JANVIER 1983, ADRESSEE AU PRESIDENT DU  
CONSEIL DE SECURITE PAR LE REPRESENTANT DU NICARAGUA  
AUPRES DU CONSEIL DE SECURITE

J'ai l'honneur de vous transmettre le texte du communiqué officiel du  
Ministère des affaires étrangères de la République du Nicaragua, publié aujourd'hui  
par son Service de l'information et de la presse.

COMMUNIQUE OFFICIEL

"Le Ministère des affaires étrangères annonce ce qui suit :

Le Gouvernement nicaraguayen dénonce comme un nouvel acte de provocation  
à l'égard du Nicaragua, condamnable à tous égards, l'annonce des nouvelles  
manoeuvres aériennes, maritimes et terrestres des forces armées des Etats-Unis  
et du Honduras qui doivent se dérouler entre le 1er et le 6 février prochain.

Ces manoeuvres, qui supposent la mobilisation de 7 000 hommes des deux  
armées, nombre sans précédent dans la région, visent incontestablement à :

1. Intimider le Nicaragua.
2. Appuyer et encourager les anciens gardes criminels somozistes  
établis au Honduras, qui, au cours des 18 premiers jours de l'année,  
ont assassiné 29 personnes, en majorité des jeunes et des enfants,  
comme cette fillette de 13 ans, Guadalupe Ruiz, et ont enlevé et tué  
des dizaines de Nicaraguayens, y compris ce jeune de 13 ans  
également, Pedro Cruz, membres des Brigades de volontaires qui  
participent à la cueillette du café.
3. Préparer les conditions nécessaires à des actes d'agression de plus  
grande envergure encore.

Comme le Ministère des affaires étrangères l'a dit dans la note qu'il a adressée le 4 janvier 1983 au Secrétaire d'Etat George P. Schultz, et à laquelle il n'a pas encore été répondu, le Nicaragua réaffirme une fois de plus la responsabilité de l'Administration Reagan en ce qui concerne tous ces crimes perpétrés contre des citoyens nicaraguayens sans défense, oeuvrant uniquement et exclusivement à la tâche de la reconstruction et de la défense de la patrie.

Le Gouvernement nicaraguayen fait de nouveau appel à la prudence et demande que l'on s'abstienne de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, et invite le Gouvernement des Etats-Unis à engager un dialogue ouvert et sans condition, afin d'éviter un conflit et d'instaurer la paix.

Managua, le 19 janvier 1983  
Service de l'information et de la  
presse du Ministère des affaires  
étrangères"

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte du présent communiqué comme document du Conseil de sécurité.

Le Ministre adjoint des affaires étrangères,

Représentant du Nicaragua auprès du  
Conseil de sécurité,

(Signé) Victor Hugo TINOCO

-----